



Alliance

FORÊT BORÉALE

**Planification
stratégique**

Mise en contexte

Pour rédiger ce plan stratégique, Alliance forêt boréale a mené à bien un processus de réflexion afin d'établir le portrait de son environnement interne et externe, et d'en arriver à cibler les orientations qui guideront ses actions dans les prochaines années.

Des consultations ont aussi été tenues par le biais de questionnaires auprès des publics suivants (33 réponses)

- Les membres du conseil d'administration
- Les élus municipaux du territoire d'AFB
- Les partenaires du secteur forestier

Cette réflexion et ces consultations ont également permis à Alliance forêt boréale de réajuster sa mission, sa vision et ses valeurs en fonction des attentes des parties prenantes et de l'environnement dans lequel l'organisation évolue.

Analyse FFOD

(Forces, Faiblesse, Opportunités et Défis)

Forces

- Regroupement d'élus mobilisés
- Crédibilité grandissante
- Regroupement de deux régions: meilleure représentativité de l'ensemble des acteurs du domaine forestier
- Collaboration des partenaires du secteur forestier : entreprises, syndicats (travailleurs), institutions d'enseignement, etc.

Faiblesses

- Avoir l'air de s'allier avec les entreprises / Apparence qu'il n'y a pas de distance avec l'industrie (perception)
- Actions méconnues par le grand public, davantage connues par le politique
- Difficulté de faire entendre les messages hors du territoire d'AFB



Analyse FFOD

(Forces, Faiblesse, Opportunités et Défis)

Opportunités

- S'allier davantage à des scientifiques/chercheurs/institutions d'enseignement
- Favoriser le développement des produits à valeur ajoutée et l'innovation en foresterie

Défis

- Financement de l'organisation
- Besoin d'accentuer les relations et communications avec la Côte-Nord puisqu'il n'y a pas de présence physique
- Conciliation des différents points de vue écologistes/industrie/Premières Nations/communautés forestières





Mission

Promouvoir et défendre les intérêts des communautés forestières en matière de foresterie durable afin de maintenir leur vitalité socio-économique et les bienfaits que la forêt procure à la population.

Vision

Devenir un acteur incontournable pour les dossiers forestiers.

Valeurs

Leadership – Développement durable – Mobilisation -
Collaboration

Objectifs

- Combiner activités économiques, développement durable des communautés et respect de l'environnement
- Mettre en valeur la forêt boréale comme outil de lutte contre les changements climatiques
- Sensibiliser la population sur les enjeux qui touchent la forêt boréale



Planification stratégique

La planification stratégique d'Alliance forêt boréale a été élaborée selon les trois axes suivants :

1. La gouvernance
2. La vitalité et la pérennité des communautés forestières
3. La notoriété et la visibilité

Ces trois axes se déclinent en diverses orientations qui elles, se traduisent en actions réalisables et quantifiables.



Axe 1 : Gouvernance

L'engagement des membres du conseil d'administration et des ressources est le moteur de l'organisation. Il est nécessaire de s'assurer que chacune et chacun d'entre eux puisse exercer ses fonctions dans le meilleur contexte possible, comprenne son rôle et soit bien outillé pour le remplir. Cet axe a pour objectif de permettre à l'organisation d'accomplir sa mission.

Orientation 1 : Clarifier le rôle des instances et des ressources

Action 1 : Définir les rôles des instances et des ressources pour en faire une politique interne



Axe 1 : Gouvernance

Orientation 2 : Intégrer davantage tous les territoires dans nos actions

Action 1 : convenir d'un processus de consultation et de participation des parties prenantes de la Côte-Nord

Action 2 : Faire en sorte que les deux territoires actuels soient représentés au sein des officiers (présidence et vice-présidence)

Axe 1 : Gouvernance

Orientation 3 : Renforcer la communication interne à tous les niveaux

Action 1 : Officiers : tenir une rencontre mensuelle afin de partager les actions réalisées et celles à venir, ainsi que les enjeux forestiers.

Action 2 : Administrateurs : tenir minimalement 4 séances de conseil d'administration par année, informer régulièrement les administrateurs via une infolettre ou par courriel

Action 3 : MRC : Présenter aux conseils des MRC en début d'année le bilan de l'année précédente

Action 4 : Élus municipaux du territoire : Organiser des rencontres d'information avec l'ensemble des élus municipaux, au besoin



Axe 1 : Gouvernance

Orientation 4 : Faire de l'assemblée générale annuelle un événement

Action 1 : Inviter les partenaires et collaborateurs

Action 2 : Intégrer une activité d'information : conférence, atelier, forum, etc.



Axe 2 : Vitalité et pérennité des communautés forestières

La vitalité et la pérennité des communautés forestières est continuellement au cœur des actions d'Alliance forêt boréale dans un souci de développement responsable de la filière forestière afin que les travailleurs du secteur puissent créer de la richesse dans leur milieu. Dans toutes les orientations de cet axe, nous souhaitons collaborer avec les institutions de recherche et d'enseignement pour avoir un discours basé sur la science.



Axe 2 : Vitalité et pérennité des communautés forestières

Orientation 1 : Valoriser l'aménagement de la forêt dans une optique de développement durable et d'occupation dynamique du territoire

Action 1 : S'assurer que le territoire dispose du financement requis pour faire de l'aménagement forestier durable et déployer la stratégie de production régionale de bois

Action 2 : Favoriser l'accès au territoire forestier (développement, protection/prévention, accès à la matière ligneuse)

Action 3 : Défendre une saine gestion de la forêt

Action 4 : Défendre la conciliation, la cohabitation et l'harmonisation entre les différents usages du territoire forestier



Axe 2 : Vitalité et pérennité des communautés forestières

Orientation 2: Valoriser les métiers et les travailleurs du secteur forestier

Action 1: Soutenir des actions qui reconnaissent et valorisent les métiers et les travailleurs du secteur forestier

Action 2: Contribuer à la transmission de l'information en lien avec les métiers et les travailleurs du secteur forestier



Axe 2 : Vitalité et pérennité des communautés forestières

Orientation 3 : Valoriser l'utilisation des produits du bois et des ressources ligneuses de la forêt dans un contexte de changement climatique

Action 1 : Participer à la mise en place de stratégies de reconnaissance et de valorisation de la biomasse forestière

Action 2 : Faire la promotion de la construction en bois dans le non-résidentiel

Action 3 : Faire la promotion des avantages écologiques et environnementaux du matériau bois

Action 4 : Favoriser l'innovation au sein des acteurs du domaine forestier



Axe 3 : Notoriété et visibilité

Il est essentiel, pour être un acteur incontournable en matière de dossiers forestiers, de faire voir et faire connaître Alliance forêt boréale et ses actions par le plus grand nombre de personnes possibles. Il faut faire en sorte que les partenaires (actuels et potentiels), les élus et la population entendent notre message et comprennent l'importance de notre mission.

Orientation 1 : Maintenir et développer des relations politiques

Action 1 : Rencontrer périodiquement les députés du territoire

Action 2 : Tenir des rencontres avec les ministères (provincial et fédéral) touchés par les dossiers forestiers, tant les fonctionnaires que les élus

Axe 3 : Notoriété et visibilité

Orientation 2 : Renforcer les liens avec nos partenaires

Action 1 : Participer aux différents congrès annuels et événements organisés par nos partenaires

Action 2 : Organiser des rencontres ponctuelles avec nos partenaires pour discuter des sujets forestiers

Action 3 : Inviter nos partenaires dans les événements organisés par AFB

Action 4 : Siéger sur des CA d'organismes forestiers du territoire

Axe 3 : Notoriété et visibilité

Orientation 3 : Informer le grand public sur le domaine forestier

Action 1 : Réaliser un plan de communication

Orientation 4 : Développer des liens avec les Premières Nations présentes sur notre territoire

Action 1 : Tenir au moins une rencontre annuelle avec les communautés de notre territoire pour échanger sur nos préoccupations forestières respectives

Reddition de compte

Un bilan annuel, en lien avec la planification stratégique, sera élaboré chaque année et permettra de valider l'atteinte des différentes orientations et les moyens utilisés pour mettre en place les actions.

